

Sursee, en mai 2026

## Assemblée générale de ASHB 2026 - Décisions par voie de circulaire

Chers membres, chers partenaires, chers invités,

L'ASHB organise cette année une rencontre de la branche de la bijouterie et de l'horlogerie Suisse, ceci le **lundi 8 juin 2026** à partir de **16 heures** à **Zurich Hardbrücke**. Vous trouverez le **programme de la journée** (l'événement se déroulera en allemand), qui comprend des exposés passionnants, ainsi que le [formulaire d'inscription](#) sur notre site web à l'adresse suivante : [vsgu-ashb.ch/rencontre](https://vsgu-ashb.ch/rencontre).

Nous vous transmettons par la présente les documents de vote sous forme de décision par circulaire en ligne. Vous trouverez dans cette brochure d'invitation l'ordre du jour ainsi que des informations complémentaires.

Vous trouverez le [questionnaire en ligne ici](#), ainsi que **des documents supplémentaires** dans l'espace membres sécurisé, sous la rubrique [Articles spécialisés et contenus ici](#).

**Merci de participer aux votes jusqu'au 3 juin 2026. Merci d'avance !**

Les résultats des votes ne sont publiés que sommairement (votes pour, votes contre, abstentions). Les résultats détaillés sont accessibles au secrétariat, ils sont traités de manière confidentielle et ne sont pas communiqués à l'extérieur.

Si vous avez des questions rencontrez des difficultés pour vous connecter, veuillez-vous adresser au secrétariat via [info@vsgu-ashb.ch](mailto:info@vsgu-ashb.ch) ou 041 926 07 92.

Meilleures salutations,

**Association Suisse des maisons spécialisées en Horlogerie et Bijouterie ASHB**



Susanna Hospenthal  
Co-Présidente



Andrea von Allmen  
Co-Présidente



Markus Werner  
Co-Directeur



Remo Furer  
Co-Directeur

## Ordre du jour du vote en ligne

Ordre du jour 1: Approbation du procès-verbal de l'AG 2025 .....	3
Ordre du jour 2: Approbation des rapports annuels 2025.....	7
Ordre du jour 3: Approbation des comptes annuels 2025 .....	16
3.1 Comptes annuels 2025.....	16
3.2 Rapport de l'organe de révision.....	17
Ordre du jour 4: Décharge du comité.....	18
Ordre du jour 5: Démissions/élections.....	18
5.1 Démissions du comité .....	18
5.2 Élections de la co-présidence .....	18
5.3 Réélection du comité.....	18
5.4 Élection de la représentation patronale à la commission d'assurance de la caisse de retraite Optique/Photographie/Métaux précieux.....	18
5.5 Élection de l'organe de révision.....	19
Ordre du jour 6: Requêtes .....	19
6.1 Requêtes des membres .....	19
6.2 Requêtes du comité .....	19
Ordre du jour 7: Prise de connaissance du budget 2026.....	19
Ordre du jour 8: Varia .....	19

À la suite des points habituels du vote en ligne, vous trouverez quelques questions supplémentaires qui nous intéressent en tant que ASHB. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre quelques minutes pour y répondre. Merci beaucoup !

## Ordre du jour 1: Approbation du procès-verbal de l'AG 2025

<b>Type</b>	Vote en ligne
<b>Date limite</b>	29 mai 2025
<b>Comité</b>	Robert Grauwiller, président Alexander Seiler, président de la commission des finances Daniel Nicklès, président de la commission horlogère Susanna Hospenthal, co-présidente de la commission commerce de détail Stefan Salzmänn, président de la commission Marketing Andrea von Allmen, présidente de la commission Bijoutière-joaillier Tobias Greminger, représentant Bijoutier-joaillier
<b>Secrétariat</b>	Markus Werner, co-directeur Remo Furer, co-directeur (procès-verbal)
<b>Membres</b>	<b>35 votes de membres</b>

### 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Voix pour : 35  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

**Le procès-verbal est approuvé par les membres.**

### 2. Approbation des rapports annuels 2024

#### **Président**

Voix pour : 34  
Voix contre : 0  
Abstentions : 1

#### **Secrétariat**

Voix pour : 35  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

#### **Commission spécialisée Horlogerie**

Voix pour : 34  
Voix contre : 0  
Abstentions : 1

#### **Commission spécialisée Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier**

Voix pour : 35  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

## **ASHB**

Invitation à l'assemblée générale 2026

### **Commission spécialisée Commerce de détail**

Votes pour : 34

Votes contre : 0

Abstentions : 1

**Les rapports annuels sont approuvés par les membres sans voix contre.**

### **3. Approbation des comptes annuels 2024**

Votes pour : 34

Votes contre : 0

Abstentions : 0

### **3. Approbation du rapport de révision 2024**

Votes pour : 34

Votes contre : 0

Abstentions : 0

**Les comptes annuels, y compris le rapport de révision 2024, sont approuvés par les membres.**

### **4. Décharge du comité**

La décharge du comité est demandée.

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**La décharge est approuvée à l'unanimité par les membres.**

À partir de là, seules 33 voix de membres sont encore comptabilisées.

## **5 Démissions/élections**

### **5.1 Démissions**

Robert Grauwiller démissionne de son poste de président de l'ASHB.

### **5.2 Élection de la coprésidence**

Susanna Hospenthal se porte candidate à la coprésidence de l'ASHB.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Andrea von Allmen se porte candidate à la coprésidence de l'ASHB.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Susanna Hospenthal et Andrea von Allmen sont élues à l'unanimité coprésidentes de l'ASHB.**

### **5.3 Réélection du comité**

Tobias Greminger se présente à la réélection en tant que membre du comité.

Voix pour : 32

Voix contre : 0

Abstentions : 1

**Tobias Greminger est élu membre du comité.**

Daniel Nicklès se présente à la réélection en tant que membre du comité directeur.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Daniel Nicklès est élu membre du comité directeur.**

Alexander Seiler se présente à la réélection en tant que membre du comité directeur.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Alexander Seiler est élu membre du comité.**

Stefan Salzmänn se présente à la réélection en tant que membre du comité.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Stefan Salzmänn est élu membre du comité.**

### **5.4 Élections du comité**

Bryan Gablinger se présente à la réélection en tant que membre du comité.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Bryan Gablinger est élu membre du comité directeur.**

Andreas Gut se présente à la réélection en tant que membre du comité directeur.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Andreas Gut est élu membre du comité directeur.**

Bruno Mojonnié se présente à la réélection en tant que membre du comité directeur.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Bruno Mojonnié est élu membre du comité directeur.**

Manuela Weingart se présente à la réélection en tant que membre du comité directeur.

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Manuela Weingart est élue membre du comité.**

## **ASHB**

Invitation à l'assemblée générale 2026

### **5.5 Réélection du comité de la caisse AVS/CAP PROMEA**

Le comité propose Alexander Seiler comme représentant de l'ASHB au comité de la caisse AVS/CAP PROMEA pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2028.

Voix pour : 32

Voix contre : 0

Abstentions : 1

**Alexander Seiler est élu représentant au comité de la caisse AVS/CAF PROMEA.**

### **5.6 Élection de l'organe de révision**

Le comité propose la société Truvag Revisions AG comme organe de révision pour la révision restreinte :

Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Truvag Revisions AG est élue organe de révision pour la révision restreinte.**

## **6. Demandes**

### **6.1 Demandes de la part des membres**

Aucune demande de membres n'a été reçue dans le délai statutaire.

### **6.2 Demandes de la part du comité**

Le comité ne fait aucune proposition.

## **7. Prise de connaissance du budget 2025**

Le comité a établi le budget 2025 et l'a envoyé aux membres pour qu'ils en prennent connaissance.

## **8. Divers**

Aucune remarque

Pour le procès-verbal :

Remo FÜRER

Co-directeur

## Ordre du jour 2: Approbation des rapports annuels 2025

### Rapport annuel 2025 des coprésidentes de l'ASHB

En tant que coprésidentes, nous nous engageons à développer notre association de manière ciblée tout en la dirigeant avec sérieux et professionnalisme. À cet égard, nous accordons une grande importance à la définition de priorités claires afin de mener à bien nos multiples tâches de manière ciblée et efficace. Cette approche ciblée nous a permis d'initier des développements importants tout en faisant avancer des enjeux centraux pour notre branche et nos membres.

Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé des progrès significatifs au sein du comité. Grâce au renfort apporté par des membres engagés, il a été possible de développer notre structure organisationnelle de manière ciblée et de l'orienter vers l'avenir. L'atelier que nous avons organisé ensemble s'est avéré particulièrement utile : nous y avons redistribué et clairement défini les responsabilités et les tâches au sein des différents secteurs.

Ces mesures constituent une base solide pour la suite de notre travail. Dans le même temps, nous sommes conscients qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Le développement de nos structures, le renforcement de nos activités et l'orientation systématique vers les besoins de nos membres restent des priorités que nous abordons avec engagement et confiance.

Nos priorités restent inchangées : garantir une formation professionnelle de qualité et tournée vers l'avenir pour nos apprentis, ainsi que le développement de notre offre de formation continue pour les dirigeants et les collaborateurs qui souhaitent approfondir leurs compétences de manière ciblée. De plus, nous développons des plateformes afin de renforcer durablement l'échange de connaissances et le réseautage au sein de la branche. De plus, grâce au label de qualité (Q-Label) récemment lancé, les entreprises membres peuvent communiquer de manière visible et crédible sur leur comportement responsable et éthique ainsi que sur leur engagement dans les domaines de la durabilité et de la responsabilité sociale.

Ce qui nous réjouit particulièrement : la passion, la motivation et le professionnalisme avec lesquels tous les membres de la commission et les personnes impliquées s'engagent pour notre secteur. Chacun et chacune a apporté des idées avec engagement, a pris des responsabilités et a ainsi contribué de manière significative à faire avancer nos objectifs communs. Cet engagement sans faille ne va pas de soi et mérite une grande reconnaissance.

Nos sincères remerciements vont à Markus Werner et Remo FÜRER, nos co-directeurs, ainsi qu'à l'équipe de wamag pour la gestion professionnelle et efficace de notre secrétariat.

Les contributions et le travail varié des responsables et des membres des commissions sont essentiels ; ceux-ci accomplissent leur travail avec beaucoup d'engagement en tant que « bénévoles », parallèlement à leurs activités professionnelles habituelles, pour le bien de tous. Ils méritent nos remerciements les plus sincères. Un remerciement tout aussi particulier revient à tous les spécialistes qui transmettent leur savoir à nos apprentis.

Enfin, nous vous remercions, chers membres de l'ASHB, pour votre confiance et vos précieuses suggestions. Ensemble, nous continuons à développer notre association – pas à pas et tournés vers l'avenir.

Susanna Hospenthal & Andrea von Allmen  
Co-présidentes de l'ASHB

## Rapport annuel du bureau

Le comité s'est réuni trois fois en séance ordinaire en 2025.

### Commerce de détail

Les cours interentreprises (CI) et les évaluations de qualité (EQ) dans le secteur du commerce de détail ont été organisés par Eliane Thalmann. Le chevauchement entre les CI relevant de l'ancienne ordonnance sur la formation et ceux relevant de la nouvelle, ainsi que l'évolution des exigences pédagogiques, notamment l'orientation vers les compétences opérationnelles, ont représenté un défi de taille pour toutes les parties prenantes.

### Création de bijoux et d'objets

Les cours CIE destinés aux bijoutières-joaillières/bijoutiers-joailliers, aux orfèvres et aux sertisseurs de pierres précieuses ont également été organisés par Eliane Thalmann, en collaboration avec les prestataires de cours CIE de Berne et de Zurich, pour tous les apprentis de Suisse alémanique. Là encore, la transition liée à la révision occupe tout le monde. Deux nouveaux instructeurs CIE ont été recrutés pour les procédures numériques

### Évolution du nombre de membres

L'ASHB a enregistré environ 8 départs, dont la plupart étaient dus à des cessations d'activité et à des départs à la retraite. En revanche, 8 nouveaux membres ont pu être recrutés. L'ASHB compte ainsi 241 membres à la fin de l'année. Au cours de l'année 2026, nous avons déjà reçu des demandes d'adhésion.

### Prestations aux membres

En 2025, l'accent a été mis sur le lancement du label de qualité (Q-Label ASHB) ainsi que sur le développement des mesures de communication. Des réunions ont eu lieu avec des autorités telles que le CMP (Contrôle des métaux précieux) sur des thèmes pertinents pour la branche, notamment l'achat d'or usagé et les marchands ambulants. Les modifications des taux d'imposition forfaitaires ainsi que le cadre juridique relatif aux droits en cas de défauts dans les contrats d'entreprise ont également été traités et publiés. L'ensemble des [contenus spécialisés est accessible ici](#) dans l'espace membres protégé. De plus, grâce à des partenariats stratégiques avec des organisations faïtières du secteur, des offres supplémentaires ont pu être proposées, telles que des solutions de paiement de Nexi à des conditions avantageuses ou une offre de directives ASA pour la sécurité au travail dans le commerce de détail. Plusieurs formations continues ont également pu être lancées et organisées ; elles sont publiées sur l'[agenda ici](#). Vous trouverez tous les [avantages de l'adhésion ici](#) et toutes les [offres des partenaires ici](#).

Les demandes des membres concernant le personnel, les salaires, la TVA, les questions juridiques et bien d'autres sujets ont été traitées par notre juriste Roman Obrist. Anita Meier et Nicole Rhyn sont responsables de la comptabilité financière.

Remo FÜRER et Markus WERNER

Co-directeurs de l'ASHB

## Rapport annuel de la commission professionnelle horlogère

### Procédure de qualification 2025

Au cours de l'année sous revue, 28 horlogers et horlogères au total ont terminé leur apprentissage avec succès (contre 21 l'année précédente). Parmi eux, 9 apprentis ont obtenu le brevet fédéral d'«horloger CFC, spécialité rhabillage» (9 élèves à temps plein du ZeitZentrum de Granges, aucun dans le système dual) (contre 7 l'année précédente). 8 horlogers « Rhabilleur, spécialisation méthodes industrielles » ont été formés avec succès (année précédente : 6). 9 apprentis ont terminé avec succès la formation d'horloger de 3 ans (« Horloger CFC Production ») (année précédente : 8).

Tous les candidats aux examens ont réussi.

Il est réjouissant de constater que le nombre de diplômés, en baisse ces dernières années, a pu être légèrement augmenté cette année.

En 2025 également, la cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée dans un cadre festif dans les locaux du ZeitZentrum.

### Activité au ZeitZentrum de Granges

En août 2024, 12 apprentis horlogers à temps plein ont commencé leur apprentissage au ZeitZentrum (contre 11 l'année précédente).

À la fin de l'année 2025, l'effectif total des apprentis à temps plein du ZeitZentrum s'élevait à 42 personnes (contre 41 l'année précédente) pour l'ensemble des 4 années d'apprentissage. L'effectif total de tous les apprentis (y compris les apprentissages de 2 et 3 ans) s'élève à 101 personnes.

Depuis le 1er août 2025, le ZeitZentrum a une nouvelle directrice en la personne d'Iris Schuler. Elle remplace Daniel Wegmüller, qui a pris une retraite bien méritée. Nous souhaitons à Iris beaucoup de plaisir et de succès dans ses nouvelles fonctions et nous réjouissons de cette collaboration.

### Échange sur la réforme du règlement de formation

Afin de clarifier la nécessité d'une réforme du règlement de formation des métiers d'horloger-rhabilleur, une réunion en ligne a été organisée, à laquelle ont participé des représentants du ZeitZentrum de Granges, divers formateurs, des représentants de l'industrie et des responsables d'ateliers de réparation. Je tiens ici à remercier chaleureusement tous les participants pour leurs discussions engagées et leurs précieuses contributions.

Cet échange approfondi a abouti à la décision de renoncer à participer à une éventuelle future réforme. Il a également été jugé difficile de mettre en place avec succès une nouvelle formation complémentaire, car on doute qu'il y ait suffisamment de personnes intéressées. En revanche, l'idée d'un congrès d'horlogerie se tenant régulièrement a vu le jour, destiné à transmettre des connaissances théoriques et pratiques en horlogerie aux horlogers qualifiés. Un sondage mené par l'ASAG auprès de ses membres permettra de recenser les besoins, le cadre et les thèmes possibles afin de pouvoir mettre en œuvre et poursuivre ce projet avec succès.

### Je prends congé

J'ai remis ma démission du comité lors de la prochaine assemblée générale de l'ASAG. Je peux me remémorer une période passionnante et mouvementée dans l'exercice de mes fonctions et je remercie tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu avec bienveillance pendant cette période. Je suis extrêmement heureux d'avoir trouvé en Andrea Gut, de Saint-Gall, un successeur idéal qui m'a déjà apporté un soutien actif cette année. Je lui souhaite beaucoup de joie et d'épanouissement dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Daniel Nicklès

Président de la commission technique horlogère de l'ASHB

## Commission spécialisée des bijoutières-joaillières/bijoutiers-joailliers, des orfèvres et des sertisseurs de pierres précieuses

### Résumé

Au cours de l'année 2025, les travaux relatifs à la **formation** professionnelle **initiale** dans le Champ professionnel de la création de bijoux et d'objets ont été consolidés et mis en œuvre conformément aux nouveaux contenus de formation. La dernière procédure de qualification selon l'ancien Plan de formation a été menée à bien, tandis que, parallèlement, l'élaboration de la nouvelle procédure de qualification a été poursuivie en vue de sa première mise en œuvre à l'été 2026. En complément, des prestations de soutien à l'organisation ont été mises en place par le CSFO.

La commission des cours CIE a poursuivi son travail en mettant l'accent sur la mise en œuvre du cours CIE 7 ainsi que sur la collaboration entre les sites de Berne, Zurich et la Romandie. Des possibilités d'optimisation se sont notamment fait jour dans la planification des dates et la communication avec les entreprises formatrices et les apprentis. Dans le cadre des commissions nationales (CN), les expériences tirées de la troisième année d'apprentissage ont été échangées et intégrées dans le développement des programmes de formation.

Un autre axe prioritaire a été le développement stratégique des instruments de développement professionnel, notamment par le renforcement du **Fonds pour la formation professionnelle** dans le but d'assurer un financement durable, ainsi que par des activités visant à **mettre en réseau les groupes de travail locaux**. Dans le domaine de **la promotion des places d'apprentissage**, des activités pilotes visant à recruter de nouvelles entreprises formatrices, à développer des formes de formation alternatives et à tester des réseaux d'entreprises formatrices ont été activement poursuivies.

En matière de **promotion des métiers**, la réussite de l'organisation de SwissSkills 2025, avec le premier championnat officiel des métiers, a constitué un temps fort majeur. Enfin, le rôle de **la commission spécialisée** dans le renforcement de la mise en réseau avec les acteurs locaux a été précisé et préparé en vue de sa mise en œuvre à partir de 2026.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu détaillé des thèmes mentionnés dans le résumé.

### Formation initiale

#### Dernière procédure de qualification selon l'ancien Plan de formation

La procédure de qualification 2025 s'est déroulée comme prévu entre mai et juin sur tous les sites d'examen en Suisse. Au total, 17 apprentis de Suisse alémanique ont réussi la procédure.

Vous trouverez des informations détaillées sur les effectifs d'apprentis pour l'année scolaire 2025/2026 dans le tableau récapitulatif à la fin de ce rapport.

#### Organisation de la nouvelle procédure PQual

En 2022, les contenus de formation entièrement révisés pour les professions de bijoutière-joaillière CFC, d'orfèvre CFC et de sertisseur de pierres précieuses CFC sont entrés en vigueur. La formation selon le nouveau Plan de formation a débuté à l'été 2022 avec les premiers apprentis. La première édition de la procédure PQual selon le nouveau Plan de formation aura lieu à l'été 2026.

La nouvelle procédure de qualification est en cours d'élaboration pour les professions d'orfèvre, d'orfèvre et de sertisseur de pierres précieuses. La conception de la première procédure de qualification régulière

## **ASHB**

### **Invitation à l'assemblée générale 2026**

selon le nouveau Plan de formation a débuté en mars 2025, s'est poursuivie en mai et s'est achevée en novembre lors de deux autres séances d'une journée à Berne.

Par ailleurs, des négociations ont été engagées en mai 2025 avec le SDBB afin que l'Ortra du champ professionnel création de bijoux et d'objets puisse bénéficier du soutien complet des services du SDBB pour la mise en œuvre de la PQual, ce qui permettra de décharger tant l'OrTra que les experts en chef de l'organisation de cette procédure.

### **Réunions de la commission des cours CIE (compétente depuis 2021 pour les sites de Zurich et de Berne)**

La commission des CIE s'est réunie deux fois en 2025. La mise en œuvre du CIE 7, dernier « nouveau » CIE conforme aux nouveaux contenus de formation, a été au centre des discussions, tant sur le site de Berne que sur celui de Zurich, qui continuent à entretenir activement leur collaboration. La coopération avec la Romandie se poursuit également.

La fiche d'information destinée aux entreprises formatrices, élaborée en 2024, a été perfectionnée et reste disponible sur le site web de l'ASHB. Une enquête menée auprès des entreprises formatrices a mis en évidence un potentiel d'optimisation concernant la coordination des dates des CIE à Zurich ainsi que la communication avec les entreprises et les apprentis avant les CIE.

La coprésidence de la commission CIE prévoit de quitter ses fonctions à la fin de l'année 2025 et recherche un successeur pour 2026.

### **Échange d'expériences entre les commissions nationales (CN) en novembre 2025**

En novembre 2025 ont eu lieu les troisièmes séances d'échange d'expériences d'une demi-journée organisées par les trois commissions nationales – « CIE », « Entreprises formatrices » et « Écoles professionnelles ». Ces séances étaient axées sur les programmes de formation de la troisième année d'apprentissage, conformément au nouveau Plan de formation.

Les adaptations discutées et prévues seront présentées lors de la prochaine réunion de la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CSDP&Q) et proposées pour validation. Les adaptations issues des CN 2024 ont été validées lors de la réunion de la CSDP&Q du 5 mai 2025.

#### **Commissions nationales CN**

##### **Création du CN**

En novembre 2022, un concept visant à créer trois CN a été élaboré, afin d'accompagner la mise en œuvre du nouveau Plan de formation sur les trois lieux d'apprentissage. Ce concept a été soumis à la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CSDP&Q) et approuvé par celle-ci.

Une fois les cahiers des charges et les règlements de chaque commission élaborés, les premières réunions ont pu avoir lieu en novembre 2023. À cette époque, les commissions se sont penchées sur les programmes de formation de la première année d'apprentissage.

Les trois commissions nationales – CIE, école professionnelle et entreprise formatrice – sont composées pour moitié de représentants de la Suisse romande et pour moitié de représentants de la Suisse alémanique. Lors de leurs réunions, les experts échangent leurs expériences, identifient les éventuels besoins d'adaptation dans les documents de mise en œuvre et formulent des recommandations qui pourraient être prises en compte lors de la prochaine révision quinquennale du Plan de formation.

##### **Objectifs et organisation des CN**

L'objectif de ce travail en commission est d'adapter en permanence les contenus de la formation professionnelle initiale aux exigences de la pratique et du marché du travail. L'organe supérieur des commissions nationales est la Commission pour le développement et la qualité des professions (CSDP&Q), qui est mise en place par l'Ortra du champ professionnel création de bijoux et d'objets.

## Fonds de formation professionnelle

Fin 2022, les organismes responsables de l'Ortra du champ professionnel de la création de bijoux et d'objets ont lancé la création d'un fonds de formation professionnelle volontaire. L'objectif de ce fonds est de financer à long terme des mesures de formation initiale et continue dans les métiers de bijoutière-joaillière, d'orfèvre et de Sertisseur de pierres précieuses.

Les premiers enseignements tirés de la phase de lancement ont montré qu'il existait dans la branche un besoin d'action supplémentaire en matière de développement et de promotion du fonds. Des mesures correspondantes ont été discutées et examinées en détail en 2023.

En 2024, ces conclusions ont été intégrées dans le développement du fonds. Il est prévu de transformer le fonds en un fonds de formation professionnelle obligatoire afin de garantir un financement durable et largement soutenu des activités de formation initiale et continue.

En juin 2025, une feuille de route détaillée a été élaborée pour faire connaître le fonds. La campagne de communication a débuté en octobre 2025 par la diffusion des premières informations dans la branche et se poursuivra en 2026 avec d'autres mesures. L'objectif est de mener à bien le vote général sur le fonds de formation professionnelle obligatoire en novembre 2026, afin que la demande d'introduction d'un fonds de formation professionnelle obligatoire puisse être déposée auprès du SEFRI en 2027.

## Mise en réseau avec des groupes de travail locaux

Les échanges initiés au second semestre 2023 avec les groupes de travail locaux engagés dans le domaine de la formation et pour la branche se sont poursuivis en 2025. L'objectif de ces échanges est d'assurer une coordination aussi étroite que possible entre les activités de l'association dans les domaines de la formation initiale et continue ainsi que de la promotion des places d'apprentissage, et celles des groupes de travail locaux.

Cette coordination vise à créer des synergies et à garantir que les besoins de la branche puissent être pleinement pris en compte tant au niveau national que régional.

## Promotion des places d'apprentissage

En collaboration avec Fabrefactum, l'ASHB a soumis en 2024 un projet de promotion des places d'apprentissage dans le canton de Zurich et a obtenu l'accord pour sa mise en œuvre. L'objectif du projet est d'attirer de nouvelles entreprises formatrices potentielles. À cette fin, des formateurs et formatrices se rendent dans les entreprises intéressées et leur remettent des supports d'information simples et clairs. Un guide axé sur la pratique doit présenter de manière claire et attrayante le parcours menant à la qualification d'entreprise formatrice.

L'élaboration détaillée du projet a débuté en janvier 2025 avec la rédaction du guide. La mise en œuvre a démarré après la pause estivale 2025, lorsque trois formateurs ont rendu visite à des entreprises de formation potentielles. Les premiers résultats de ces visites ont été discutés lors d'un échange en septembre, ce qui a permis de poursuivre la série de visites. L'objectif est de terminer les visites au printemps 2026 et d'en évaluer ensuite les résultats.

Parallèlement, des clarifications supplémentaires ont été menées sur les possibilités offertes par les réseaux d'entreprises formatrices. Celles-ci sont menées en collaboration avec le réseau des micro-professions. Les réseaux d'entreprises formatrices doivent notamment permettre aux micro-entreprises de former ensemble des apprentis.

En 2025, l'examen d'autres formes de formation alternatives a également été entamé. À cette fin, les résultats issus d'un travail de bachelor ont été analysés, dans le but de synthétiser les conclusions de ce travail

## **ASHB**

### **Invitation à l'assemblée générale 2026**

et d'aider l'auteur à développer et à lancer un projet pilote de formation en entreprise sur le modèle d'un atelier d'apprentissage.

Autres activités :

- Participation à la coopération entre lieux de formation à l'École d'arts appliqués de Berne en août 2025
- Participation à la coopération entre lieux de formation à l'École d'arts appliqués de Bâle en octobre 2025
- Début des préparatifs en novembre 2025 pour l'« Atelier Futur », qui doit se tenir pour la deuxième fois en avril 2026

## **Promotion des métiers**

### **Swiss Skills – temps fort de l'année 2025**

Le nouveau concept de participation à SwissSkills, élaboré en 2023 pour les métiers de bijoutière-joaillière, d'orfèvre et de sertisseur de pierres précieuses, qui prévoyait une combinaison de démonstrations professionnelles – comme auparavant – et, désormais, d'un championnat professionnel officiel, a été mis en œuvre en 2025 par le comité d'organisation spécialement désigné à cet effet. Après une phase de préparation intensive qui a officiellement débuté en janvier 2025, le comité d'organisation a mené à bien, avec un immense succès, les SwissSkills 2025 du 17 au 21 septembre 2025, pour la première fois selon le nouveau concept.

Le concours dans le métier de bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier a été disputé en direct lors du salon des métiers par cinq candidat·e·s.

Dans le cadre de la compétition, une pièce complexe devait être réalisée en direct sur place en environ 20 heures de travail, réparties sur quatre jours. La compétition a été suivie avec grand intérêt par les visiteurs de SwissSkills et a également fait l'objet d'un suivi intensif de la part du secteur grâce à un livestream spécialement mis en place.

Eliott Vadi, de Genève, a remporté les premiers «SwissSkills Jewelry Championships». Grâce à cette victoire, il s'est qualifié pour participer aux WorldSkills 2026 à Shanghai.

Les démonstrations professionnelles des bijoutiers-joailliers, des orfèvres et des sertisseurs de pierres précieuses ont une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs.

## **Commission technique**

La commission technique s'est réunie en octobre 2025. Lors de cette réunion, les conclusions formulées l'année précédente ont été précisées : la commission est particulièrement bien placée pour assumer comme mission centrale le travail de mise en réseau avec les associations locales actives dans la formation initiale et continue. Un concept a été élaboré, qui doit être mis en œuvre pour la première fois au sein de la commission technique en 2026.

**Chiffres et faits – Année scolaire 2025/2026**

Aperçu des contrats d'apprentissage pour l'année scolaire 2025/2026 :

	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier		Sertisseur de pierres précieuses		Orfèvre
	en alternance	à temps plein	en alternance	à temps plein	en alternance
Nombre de contrats d'apprentissage 1re année d'apprentissage (début 2025/26)	18	34	5	5	1
Nombre de contrats d'apprentissage 1re année (début 2024/25)	25	33	6		0
Nombre de contrats d'apprentissage 1re année (début 2023/24)	16	34	3		0
Nombre de contrats d'apprentissage 1re année (début 2022/23)	26	36	2		0
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>137</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

**En résumé :**

Au cours de l'année scolaire 2025/2026, on a dénombré au total 244 contrats d'apprentissage, toutes années d'apprentissage, professions et filières confondues.

(Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une légère baisse – 245 contrats d'apprentissage avaient alors été enregistrés.)

Andrea von Allmen

Présidente de la commission professionnelle bijoutiers-joailliers, orfèvres et sertisseurs de pierres précieuses de l'ASHB

## Rapport annuel de la commission technique du commerce de détail

L'année écoulée a été placée sous le signe du développement, des échanges et de l'assurance qualité dans la formation professionnelle du commerce de détail.

### Événements en ligne pour les formateurs et formatrices

Début 2026, nous avons eu l'occasion d'organiser deux événements en ligne à l'intention de nos formateurs et formatrices. L'objectif de ces sessions était de préparer au mieux les participants à accompagner leurs apprentis dans le cadre de la procédure de PQual. La forte participation et les retours positifs montrent à quel point cet échange professionnel est précieux.

### Préparation ciblée à la PQual pour les apprentis

Pour apporter un soutien supplémentaire, nous avons réalisé une vidéo de préparation à la PQual concise qui présente de manière claire les étapes les plus importantes de l'examen pratique.

La vidéo est disponible sur notre site web : [ASHB | PQual – Procédure de qualification dans le commerce de détail](#)

En mars 2026, deux cours de préparation à la PQual d'une demi-journée ont également eu lieu. Au total, 20 apprentis ont été préparés à l'examen pratique par deux expertes d'examen de l'ASHB. En raison des très bons retours, cette offre sera reconduite en 2027.

### PQual 2025

Résultats de l'examen pratique :

- Nombre total d'examens : D : 59 / F : 9 / I : 7 @ Total 75
- Moyenne générale : 4,86 (comparaison 2024 : 63 candidat·e·s, Ø : 4,77)
- Total des notes insuffisantes : 6 candidat·e·s

En 2025, l'ensemble de la procédure de qualification a été menée conformément à la nouvelle ordonnance sur la formation « vente » 2022+. Cela signifie que l'ASHB a organisé les examens pratiques en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin. Parmi les candidat·e·s évalué·e·s figuraient une personne spécialisée dans la boutique en ligne, une personne ayant suivi une formation selon l'article 32 ainsi qu'une personne bénéficiant d'une compensation des désavantages. L'examen pratique étant désormais évalué sous forme de note de cas, une note minimale de 4,0 est requise pour réussir la PQual. C'est pourquoi six candidat·e·s n'ont malheureusement pas réussi la PQual. Ces candidat·e·s sont autorisé·e·s à repasser l'examen pratique en 2026. Les résultats le confirment : l'amélioration de la qualité visée porte ses fruits.

### Reconnaissance des performances d'excellence

L'événement « DIE BESTEN – LES MEILLEURS – I MIGLIORI », qui s'est tenu en août 2025 au stade YB de Wankdorf à Berne, a constitué un moment fort. Cette cérémonie de remise des diplômes a été organisée par les branches de formation et d'examen suivantes : parfumerie, chaussures, textile, mobilier ainsi que bijouterie-pierres précieuses-horlogerie. Elle a offert un cadre prestigieux pour mettre en valeur les excellentes performances de notre relève professionnelle. Ont été récompensés les apprentis ayant terminé leur formation professionnelle initiale (CFC/AFP) ou leurs travaux pratiques avec une note finale de 5,3 ou plus. Le large écho rencontré souligne l'importance de la reconnaissance dans la formation professionnelle. L'édition 2026 est déjà prévue : jeudi 20 août 2026 :

<https://diebesten.swiss/fr/>

### Rétrospective et perspectives

Une année pleine de dynamisme et de changements vient de s'achever. Nous mettons cette énergie à profit pour continuer à concevoir la formation professionnelle dans le commerce de détail de manière uniforme, orientée vers la pratique et de haute qualité dans toute la Suisse. Notre objectif reste clair : renforcer la qualité de la formation et développer durablement l'attractivité de la profession.

Susanna Hospenthal

Experte en chef pour la Suisse alémanique

Présidente de la commission technique du commerce de détail de l'ASHB

## Ordre du jour 3: Approbation des comptes annuels 2025

### 3.1 Comptes annuels 2025

Les comptes annuels 2025 seront envoyés en annexe à tous les membres. Vous trouverez tous les documents financiers dans l'espace membre protégé sous [articles spécialisés et contenus ici](#).

L'année 2025 s'achève sur un bénéfice réjouissant d'un peu plus de 47 000 CHF. Ce bon résultat est le fruit des mesures mises en place ces dernières années dans tous les domaines ; par ailleurs, le résultat des placements a également contribué positivement au résultat.

Vous trouverez les détails des comptes annuels 2025 dans le bilan révisé et le compte par centre de coûts, accompagnés des comparaisons annuelles 2024-2025 et du budget 2026.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre personnellement à vos questions.

Alexander Seiler

Président de la commission des finances de l'ASHB

### 3.2 Rapport de l'organe de révision

Truvag Revisions AG | Leopoldstrasse 6 | Postfach | 6210 Sursee  
+41 41 818 77 77 | sursee@truvag-revision.ch | www.truvag-revision.ch



Rapport de l'organe de révision statutaire  
sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'  
**Association Suisse des Maisons spécialisées  
en Horlogerie et Bijouterie, Sursee**

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'**Association Suisse des Maisons spécialisées en Horlogerie et Bijouterie** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sursee, le 14 avril 2026

**Truvag Revisions AG**

Pascal Ehrlé  
Expert-réviseur agréé  
Personne ayant dirigé la révision

Simon Vogel  
réviseur agréé

## Ordre du jour 4: Décharge du comité

## Ordre du jour 5: Démissions/élections

### 5.1 Démissions du comité

**Daniel Nicklès** quitte ses fonctions de membre de longue date du comité de l'ASHB.

### 5.2 Élections de la co-présidence

La co-présidence se présente pour une nouvelle année de réélection :

Susanna Hospenthal

Andrea von Allmen

### 5.3 Réélection du comité

Les membres suivants du comité se représentent pour un mandat supplémentaire d'un an :

Membres du comité :

Tobias Greminger

Bryan Gablinger

Andreas Gut

Bruno Mojonier

Stefan Salzmann

Alexander Seiler

Manuela Weingart

### 5.4 Élection de la représentation patronale à la commission d'assurance de la caisse de retraite Optique/Photographie/Métaux précieux

En 2025, l'ASHB a entamé des démarches pour déterminer s'il était opportun de rester affilié à la caisse de pension Optique/Photographie/Métaux précieux. À cette fin, deux réunions d'information ont été organisées avec les membres affiliés à l'ASHB.

Le comité de l'ASHB a ensuite décidé, à la demande de certains membres de l'ASHB, de faire réaliser une expertise indépendante par un spécialiste externe à l'intention du comité. Si cette expertise aboutit à la même conclusion que les analyses précédentes, une proposition de changement sera soumise aux membres de l'ASHB.

Jusqu'à l'été 2025, Mario Galli était le représentant des employeurs de l'ASHB au sein de la commission d'assurance de la caisse de pension Optique/Photographie/Métaux précieux. La décision étant reportée en raison de l'expertise, ce poste ne peut plus rester vacant. C'est pourquoi le comité de l'ASHB propose Markus Werner, co-directeur de l'ASHB, pour occuper le poste de représentant des employeurs au sein de la commission d'assurance. L'élection aura lieu lors de l'assemblée générale de l'ASHB. Si l'expertise indépendante conclut que le maintien au sein de la Caisse de pension Optique/Photographie/Métaux

précieux est la meilleure option, un représentant définitif des employeurs sera recherché parmi les membres de l'ASHB dans le cadre d'une procédure de sélection ordinaire.

### 5.5 Élection de l'organe de révision

Le comité propose de réélire Truvag Revisions AG comme organe de révision pour le contrôle restreint.

## Ordre du jour 6: Requêtes

### 6.1 Requêtes des membres

Aucune requête de membre n'a été reçue dans le délai statutaire.

### 6.2 Requêtes du comité

Le comité ne fait pas de requêtes.

## Ordre du jour 7: Prise de connaissance du budget 2026

Tous les documents financiers relatifs au budget 2026 sont disponibles dans l'espace membres protégé sous [articles spécialisés et contenus ici](#).

## Ordre du jour 8: Varia

Sous ce point de l'ordre du jour sont inscrites les communications des membres à l'attention du procès-verbal de l'assemblée générale.